

TERMES DE REFERENCE
EVALUATION FINALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES
DE L'ECOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX (EMP) « ALIOUNE BLONDIN BEYE DU
MALI »

Sommaire

1. Introduction.....	2
1.1. Rappel du contexte et de la justification du projet.....	2
1.2. Rappel des objectifs attendus du projet	3
1.3. Rappel des résultats attendus du projet.....	3
2. Cadre conceptuel de l'évaluation.....	3
2.1. Objectifs de l'évaluation	3
2.2. Résultats attendus de l'évaluation.....	4
3. Périmètre de l'évaluation	5
4. Approche méthodologique.....	5
5. Profil du consultant	5
6. Durée de la mission.....	5
7. Budget de la mission	5

1. Introduction

1.1. Rappel du contexte et de la justification du projet

Le projet de renforcement des capacités de l'Ecole de Maintien de la Paix a pour objet d'apporter des réponses aux nouveaux besoins de l'Ecole en vue d'améliorer son cadre institutionnel, ainsi que les prestations de services offertes, afin de répondre aux nouveaux défis du Mali et des autres Etats membres de la CEDEAO. A ce titre, il devra permettre de consolider les acquis des deux précédents appuis du Japon (2008 et 2010) entièrement exécuté avec succès.

Il est unanimement admis aujourd'hui que pour sortir le Mali du cycle de crises qui compromettent toute initiative de paix, de sécurité et de développement, il faut nécessairement aller à un processus de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS).

L'EMP-ABB dont la mission est d'assurer la formation de stagiaires militaires, paramilitaires et civils provenant des Etats africains et particulièrement des Etats membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), offre un cadre d'échange et de renforcement des capacités, au regard de l'évolution permanente des opérations de soutien à la paix, comme tout autre domaine.

Outre les stages de formation qui seront dispensés, l'Ecole envisage de se doter d'une bonne stratégie de communication en vue de favoriser une meilleure visibilité de ses activités, mais également des partenaires qui lui apportent leurs soutiens. Ceci nécessitera la prise en charge d'un webmaster et la mise à jour du site internet de l'Ecole.

Le projet devra permettre à l'Ecole de procéder au renouvellement d'une partie de son parc informatique vieillissant et le développement d'un logiciel de gestion des stagiaires pour le besoin de suivi et le développement de la stratégie de communication.

La responsabilité globale de la gestion financière du projet a été confiée au bureau du PNUD au Mali. Par conséquent, les procédures de gestion financière et d'audit seront celles du PNUD.

La durée du projet s'étend d'aout 2014 à juillet 2015. A la fin du projet, une évaluation finale devra être commanditée par le PNUD en concertation avec le Japon en vue d'établir le bilan du projet, d'analyser son efficience et son bien-fondé.

1.2. Rappel des objectifs attendus du projet

L'objectif global du projet est de consolider les acquis des deux précédents appuis du Japon à travers le renforcement des capacités d'intervention de l'EMP pour la résolution des conflits et le maintien de la paix en Afrique et au Mali en particulier.

De façon plus spécifique, cette contribution devra permettre d'atteindre les deux objectifs suivants :

- a) améliorer la capacité logistique de l'Ecole à travers le renouvellement de son parc informatique vétuste, l'acquisition d'un minibus de transport des stagiaires, la mise à jour de son site internet et la mise en place d'un logiciel de gestion et de suivi des stagiaires ;
- b) réaliser sept (7) stages de formation des civils, para militaires et des militaires Africains et Maliens en maintien de paix à travers l'organisation de stages en droits de l'Homme, Genre, Réforme du Secteur de Sécurité, Désarmement/ Démobilisation/ Réintégration et le remboursement du matériel appartenant au contingent.

1.3. Rappel des résultats attendus du projet

Les principaux résultats attendus dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet sont les suivants :

- a) Les capacités logistiques de l'Ecole sont renforcées à travers l'acquisition d'un minibus de transport des stagiaires;
- b) Le parc informatique est partiellement renouvelé ;
- c) Nbre de stages de formation en DDR, RSS, DH, Genre sont réalisés pour nbre de bénéficiaires;
- d) une stratégie de communication dont l'actualisation du site internet en vue d'améliorer la visibilité de l'Ecole et de ses partenaires est mise en place ;
- e) une base de données pour le suivi des stagiaires est disponible et opérationnelle.

2. Cadre conceptuel de l'évaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

Le but de l'évaluation est d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs assignés au projet en termes de renforcement des capacités d'intervention de l'EMP de Bamako pour la résolution des conflits et le maintien de la paix en Afrique et au sein de la zone CEDEAO en particulier.

Pour ce faire, l'évaluation doit clairement identifier les résultats atteints en dégageant les atouts/opportunités et contraintes/difficultés à travers une analyse de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et des effets induits du projet.

De façon spécifique, le Consultant devra :

- a) apprécier la qualité des réalisations et les progrès accomplis ;
- b) déterminer le niveau d'atteinte des objectifs par rapport aux prévisions dans le document de projet ;
- c) évaluer la contribution du projet aux efforts de résolution des conflits et de maintien de la paix en Afrique et au sein de la zone CEDEAO en particulier.
- d) apprécier le degré d'amélioration des capacités de l'EMP et de satisfaction des bénéficiaires des services de l'Ecole et faire des suggestions pour une meilleure appropriation susceptible de créer une valeur ajoutée;
- e) identifier les faiblesses et les contraintes dans la mise en œuvre des activités du projet (gestion des ressources humaines, matérielles, financières et du partenariat, etc.)
- f) identifier les bonnes pratiques susceptibles d'être répliquées ou documentées, les meilleurs enseignements tirés ainsi que les forces du projet;
- g) identifier et analyser les nouveaux enjeux et défis de résolution des conflits et le maintien de la paix en Afrique et au sein de la zone CEDEAO en particulier.
- h) déterminer les nouveaux besoins et orientations à donner au Projet en vue d'une éventuelle nouvelle assistance incluant :
 - les activités devant être poursuivies en raison de leur pertinence dans le contexte de l'Afrique et au sein de l'espace CEDEAO
 - les nouvelles activités devant être prises en charge pour des raisons stratégiques ou de circonstances ;
 - une évaluation des coûts de ces activités sur les trois années à venir.

2.2. Résultats attendus de l'évaluation

Les résultats qui sont attendus de l'évaluation sont :

- a) un Rapport d'évaluation (préliminaire et final en version française) du projet
- b) une esquisse de propositions d'axes d'intervention pour une nouvelle phase.

Le Rapport d'évaluation devra être plus analytique. Dans cette perspective, il devra faire ressortir notamment :

- a) le contexte socio politique dans lequel le projet a été mis en œuvre ;
- b) les réalisations du projet et les progrès accomplis en rapport avec les prévisions du prodoc ;
- c) les forces et les faiblesses du projet tant dans la planification opérationnelle que dans la gestion des ressources financières;
- d) l'analyse des écarts et leur justification ;
- e) la contribution du projet aux efforts de résolution de conflits et de maintien de la paix en Afrique;
- f) les nouveaux défis à relever et des propositions concrètes en vue d'une nouvelle phase du projet la période 2016-2018.
- g) des recommandations d'ordre général concernant les domaines d'interventions du projet, la stratégie de mise en œuvre, les mécanismes de gestion, la stratégie de mobilisation des fonds, la gestion du partenariat avec les partenaires financiers ainsi que les Ecoles similaires en Afrique.

3. Périmètre de l'évaluation

L'évaluation portera sur les axes –après :

- a) l'appréciation du niveau de performance du projet en déterminant les progrès réalisés conformément au document de projet ;
- b) l'évaluation de la performance du Projet dans le domaine du renforcement de capacités de l'EMP ;
- c) la qualité et la pertinence des intrants (ressources humaines, matérielles, financières) ainsi que du partenariat avec les partenaires stratégiques ;
- d) les rôles et l'efficacité des appuis conseils et méthodologique assurés par le PNUD dans la mise en œuvre du projet ;
- e) l'efficacité du projet (ratio coût opérationnel par rapport au coût programmatique ; ratio ressources dépensées (intrants) par rapport aux résultats obtenus (extrants) ;
- f) la durabilité des résultats du projet et la capacité de l'EMP à s'approprier de ces résultats

4. Approche méthodologique

L'évaluation comportera quatre (4) phases :

- a) une session introductive d'harmonisation de la compréhension des TDR avec le PNUD ;
- b) organisation des séances de travail avec les partenaires stratégiques (l'EMP, le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le PNUD, le Japon) et un ou deux autres bailleurs de fonds de l'EMP ; ainsi qu'un échantillon de bénéficiaires de l'appui du projet. Au besoin, le Consultant pourrait rencontrer d'autres acteurs pour avoir leurs appréciations sur le projet;
- c) le dépôt du Rapport provisoire en trois (3) copies (version dure et électronique) dix jours après le démarrage de la mission. Une séance de restitution du rapport provisoire réunira les différentes parties prenantes ;
- d) le dépôt du Rapport final en trois (3) copies (version dure et CD-Rom), au plus tard cinq jours après transmission des observations faites par les parties prenantes

5. Profil du consultant

L'évaluation sera confiée à un Consultant possédant une expertise avérée (au moins 10 ans) dans les domaines de l'évaluation des projets/programmes et une bonne connaissance des politiques/stratégies de développement du Mali et des questions de paix et de sécurité.

6. Durée de la mission : La consultation durera trois semaines jours calendaires et se déroulera au mois de Aout - septembre 2015

7. Budget de la mission

Les frais liés à l'évaluation sont imputables au budget du Projet. Toutes les publications /œuvres dans le cadre de la présente mission restent la propriété exclusive du Projet.